

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 02 octobre 2024

Objet : Election du Président

L'an deux mille vingt-quatre, le deux octobre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-trois septembre 2024, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, et sous la présidence de Monsieur Rémy Viroulaud, doyen de l'assemblée. Le plus jeune délégué présent, Monsieur Albin Freychet, fait fonction de secrétaire de séance.

En exercice : 54 – 164 voix Présents : 40 (dont 9 procurations) -129 voix

Votants : détail des votes en fin de délibération

Sont présents :

Mr Pierre ALLARD – (procuration donnée à Mr Duchambon) – 1 voix	Président de la CC POL
Mr Jean-Marie BOST – 6 voix	Conseiller Départemental Hte-Vienne
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Mr Bernard CONTINSOUZAS – VISIO	Conseiller communautaire Agglo de Brive
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CD87
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président de la CC POL
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – VISIO	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Alain GRASS – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (procuration donnée à Mme Rome) – 1 voix	Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mr Roche) – 2 voix	Président du Syndicat de la Diège
Mr Jean-Bernard DOGNON – (suppléant de Mr Massy) - 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire CC Pays Nexon Monts de Chalus
Mr Alain FAUCHER – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CC Noblat
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Joël FORESTIER – (suppléant de Mr Le Gouffe) – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président de la CC Briance Combade
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – VISIO	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Sarah GENTIL – 2 voix – PRESENTIEL	Adjointe au Maire de Limoges
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO	Vice-Président de la CC Val de Vienne
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix – VISIO	Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Mr Bernard LAUSERIE – (procuration donnée à Mr Horry) – 1 voix	Conseiller communautaire CC ELAN
Mr Henri LECLERE – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Luc LEGER – (procuration donnée à Mr Carcat) – 6 voix	Conseiller Départemental Creuse
Mr Alain MARSAT – (suppléant de Mr Comby) – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Guy MONTET – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Mr Philippe MOULIN – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Mr Pierre PEYRAMAURE – (procuration donnée à Mr Caffy) – 2 voix	Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix – VISIO	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr Philippe ROCHE – 2 voix – VISIO	Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Mme Hélène ROME – 6 voix – VISIO	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Faivre) - 6 voix	Présidente du Département de la Creuse
Mr Daniel SOURTY – (suppléant de Mr Delaporte) – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mme Bernadette TROUBAT – (suppléante de Mr Leblois) – 6 voix – PRESENTIEL	Conseillère départementale du CD87
Mme Stéphanie VALLEE – (procuration donnée à Mr Fleury) – 6 voix	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration donnée à Mr Montet) – 1 voix	Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Mr Joël VILARD – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin
Mr François VINCENT – 15 voix – PRESENTIEL	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix – PRESENTIEL	Adjoint au Maire Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Paul BARRIERE – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix	Vice-Présidente Département Corrèze
Mr Stéphane DUCOURTIOUX – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller communautaire de la CC Creuse Grand Sud
Mr Marc FERRAND – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président Tulle Agglo
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix	Président CC Pays Sostranien
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) – 2 voix	Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) – 1 voix	Vice-Président CC Midi Corrèzien
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Bénévnt Grand Bourg
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix	Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Mr Philippe VIDAU – (et son suppléant) - 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-258728658-20241002-CS117_D901B

Paraphe N°901-1

VR

Paraphe

AF

Le mandat statutaire du Président sortant s'est terminé le 9 septembre 2024.

En référence aux statuts du Syndicat, le président est élu pour trois ans renouvelables ; il peut être reconduit dans ses fonctions.

Le Syndicat doit donc procéder à de nouvelles élections pour élire son Président.

Monsieur Rémy VIROULAUD, le doyen d'âge parmi les délégués syndicaux présents, préside la séance pour l'élection du Président.

A l'unanimité, les membres du comité syndical présents décident de procéder à un vote à main levée pour l'élection du Président.

Rémy Viroulaud soumet au vote la seule candidature de Jean-Marie BOST pour la fonction de Président.

Résultat du vote :

Nombre de votants : 29 (dont 6 procurations) représentant 106 voix
Nombre d'abstentions : 11 (dont 3 procurations) représentant 23 voix
Nombre de suffrages exprimés : 106
Votes POUR : 105 voix
Votes CONTRE : 1 voix
Votes blancs ou nuls : 0
Majorité absolue : 54
Jean-Marie BOST obtient 105 voix

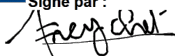
Jean-Marie BOST ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, est élu Président.

Rémy VIROULAUD
Président de séance,

Signé par :

27BFCDDF3EF24A3...

Albin FREYCHET
Secrétaire de séance,

Signé par :

58F354708ABC4C7...

Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le : 15/10/2024

